

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : ALLONS EN VENT
Forme juridique : Société coopérative
Adresse : Route de Vencimont N° : 16 Boîte :
Code postal : 5570 Commune : Beauraing
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Dinant
Adresse Internet : allonsenvent.be
Adresse e-mail : info@allonsenvent.be

Numéro d'entreprise 0475.987.215

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 23-02-2023

Ce dépôt concerne :

- ☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 06-04-2025
- ☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2024 au 31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2023 au 31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

LAMBIN Guillaume

Rue de Robiano 9 1030 Schaerbeek BELGIQUE Début de mandat : 2023-04-23	Fin de mandat : 2029-04-23	Administrateur
---	----------------------------	----------------

LAMBIN Jean

Rue des Florales 85 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE Début de mandat : 2019-04-27	Fin de mandat : 2025-04-27	Administrateur
--	----------------------------	----------------

HEVESI Kadosa

Rue Dohet 6 5000 Namur BELGIQUE Début de mandat : 2022-04-23	Fin de mandat : 2025-04-06	Administrateur délégué
---	----------------------------	------------------------

VAN RILLAER Lionel

Rue Middelbourg 33 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE Début de mandat : 2023-04-23	Fin de mandat : 2029-04-23	Président du Conseil d'Administration
--	----------------------------	---------------------------------------

DESHAYES Victoria

Avenue Voltaire 161 1030 Schaerbeek BELGIQUE Début de mandat : 2022-02-23	Fin de mandat : 2028-04-23	Administrateur
--	----------------------------	----------------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>92.000</u>	<u>92.000</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	0	0
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	0	0
Mobilier et matériel roulant		24		0
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	92.000	92.000
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>789.167</u>	<u>691.063</u>
Créances à plus d'un an		29	159.496	159.496
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	159.496	159.496
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	46.283	66.734
Créances commerciales		40	35.971	55.144
Autres créances		41	10.313	11.590
Placements de trésorerie		50/53	572.500	440.000
Valeurs disponibles		54/58	6.771	21.407
Comptes de régularisation		490/1	4.117	3.426
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	881.167	783.063

Ann.

Codes	Exercice	Exercice précédent
10/15	<u>712.392</u>	<u>617.367</u>
10/11	230.223	230.723
110	230.223	230.723
111		0
12		
13		0
130/1		0
1311		0
1312		
1313		
1319		
132		
133		
14	482.169	386.645
15		
19		
16	<u>95.049</u>	<u>95.049</u>
160/5	95.049	95.049
160		
161		
162	95.049	95.049
163		
164/5		
168		

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Apport

Disponible

Indisponible

Plus-values de réévaluation

Réserves

Réserves indisponibles

Réserves statutairement indisponibles

Acquisition d'actions propres

Soutien financier

Autres

Réserves immunisées

Réserves disponibles

Bénéfice (Perte) reporté(e)

(+)/(-)

Subsides en capital

Avance aux associés sur la répartition de l'actif net

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Provisions pour risques et charges

Pensions et obligations similaires

Charges fiscales

Grosses réparations et gros entretien

Obligations environnementales

Autres risques et charges

Impôts différés

Ann.		Codes	Exercice	Exercice précédent
	DETTES	17/49	73.726	70.647
	Dettes à plus d'un an	17		
	Dettes financières	170/4		
	Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	172/3		
	Autres emprunts	174/0		
	Dettes commerciales	175		
	Acomptes sur commandes	176		
	Autres dettes	178/9		
	Dettes à un an au plus	42/48	73.532	70.310
	Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
	Dettes financières	43		
	Etablissements de crédit	430/8		
	Autres emprunts	439		
	Dettes commerciales	44	7.834	7.878
	Fournisseurs	440/4	7.834	7.878
	Effets à payer	441		
	Acomptes sur commandes	46		
	Dettes fiscales, salariales et sociales	45	12.611	9.710
	Impôts	450/3	12.611	9.710
	Rémunérations et charges sociales	454/9		
	Autres dettes	47/48	53.087	52.722
	Comptes de régularisation	492/3	194	337
	TOTAL DU PASSIF	10/49	881.167	783.063

COMPTE DE RÉSULTATS

Produits et charges d'exploitation

Marge brute	(+)/(-)	9900	113.953	132.336
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	142.940	170.339
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	28.987	38.003
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.015	990
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		

Bénéfice (Perte) d'exploitation

Produits financiers

Produits financiers récurrents		75/76B	30.883	13.948
Dont: subsides en capital et en intérêts		75	30.883	13.948
Produits financiers non récurrents		753		
		76B		

Charges financières

Charges financières récurrentes		65/66B	60	60
Charges financières non récurrentes		65	60	60
		66B		

Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts

Prélèvement sur les impôts différés

Transfert aux impôts différés

Impôts sur le résultat

Bénéfice (Perte) de l'exercice

Prélèvement sur les réserves immunisées

Transfert aux réserves immunisées

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

(+)/(-)	9905	111.556	113.957
---------	------	---------	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	498.201	402.717
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	111.556	113.957
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	386.645	288.760
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	500	1.300
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	482.169	386.645
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	16.532	17.372
Rémunération de l'apport	694	16.032	16.072
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		0
Autres allocataires	697	500	1.300

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Actés	8079		
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	788.845
8169		
8179		
(+)/(-) 8189		
8199	788.845	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
(+)/(-) 8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	788.845
8279		
8289		
8299		
8309		
(+)/(-) 8319		
8329	788.845	
(22/27)	0	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre
- Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	92.000
8365		
8375		
(+)/(-) 8385		
(+)/(-) 8386		
8395	92.000	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)/(-) 8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	
8475		
8485		
8495		
8505		
(+)/(-) 8515		
8525		
8555P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8545		
8555		
(28)	92.000	

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont préparés en conformité avec les normes comptables.

2. Les frais d'établissement (frais relatifs à la constitution de l'entreprise, frais relatifs aux différentes augmentations de capital, frais relatifs aux prêts obligataires convertibles=) font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.

3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les immobilisations incorporelles sont relatives aux développements de nouveaux projets. Annuellement, si le projet n'a pas abouti, la société procède à une évaluation raisonnable des chances d'aboutissement de ceux-ci et procède à une éventuelle perte de valeur sur les projets considérés comme ne devant pas aboutir. La durée de vie des immobilisations incorporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).

D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également l'objet d'une activation :

- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc.) ;
- Frais de coordination sécurité et santé ;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD) ;
- Frais de géomètres ;

Elles sont amorties au même rythme que le matériel et outillage (éoliennes).

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien, une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place. Cette provision est capitalisée en tant qu'accessoires des machines et outillages.

L'amortissement est calculé de façon linéaire en fonction de la durée de vie estimée des actifs.

Ces durées de vie se résument comme suit :

Immobilisations incorporelles
dépenses de développement 5 ans
autres 5 ans

Immobilisations corporelles
terrains illimité
frais accessoires sur achats de terrains 1 an
matériel et outillage - éoliennes et accessoires: 15 ans
matériel de bureau de 5 à 10 ans
matériel informatique de 3 à 5 ans
mobiliier de bureau de 5 à 10 ans
autres max. 20 ans

4. Les immobilisations financières :

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale

5. Les créances commerciales et autres créances :

Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

6. Les valeurs disponibles :

La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.

7. Les dettes :

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.

8. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- il est probable qu'elle engendrera de charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

A défaut de données plus précises, la société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,

- une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant global de l'investissement éolien (Machines et frais accessoires) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 15 années, comme celui du parc éolien lui-même.
- une provision pour couvrir le remplacement du générateur 10 ans après la mise en service des éoliennes à concurrence de 5% du prix d'acquisition de l'éolienne (Machine) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 10 années.

Dans le cas particulier de l'éolienne Enercon E-48 au Tienne du Grand Sart ("l'éolienne des enfants"), le calcul des provisions est basé sur les informations transmises par la société Enercon à Allons en Vent le 22/12/2011:

-provision pour démantèlement : 31,671.15EUR à constituer les 15 premières années, soit un montant annuel de 2,165.86EUR à partir du 01/01/2011 et jusqu'au 31/12/2020

-provision pour grosses réparations : 60,000.00EUR à constituer les 12 premières années, soit un montant annuel de 6,570.02EUR à partir du 01/01/2011 et jusqu'au 31/12/2017

Les montants à provisionner annuellement seront indexés avec la formule suivante:

Nouveau montant = montant calculé en décembre 2011 x (indice santé décembre / indice santé décembre 2011) , avec indice santé décembre 2011 = 117,52 (base 2004).

9. Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation ont été évalués sur base des deux règles suivantes :

Charges à reporter : les charges ou fraction de charge afférentes à l'exercice suivant mais dont la comptabilisation est déjà intervenue ont été évaluées compte tenu du montant imputable à l'exercice suivant ;

Charges à imputer : les charges ou fraction de charges afférentes à l'exercice mais qui ne sont payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice ;

Produits acquis : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice mais dont la comptabilisation n'interviendra qu'au cours de l'exercice suivant ont été évalués compte tenu du montant imputable à l'exercice ;

Produits à reporter : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice suivant et qui ont été encaissés au cours de l'exercice sont évalués au montant afférent à l'exercice suivant.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Eolienne citoyenne de Fauvillers 0765233988 Chemin du Grand Champ, Bodange 126 6637 Fauvillers BELGIQUE	.		14		2023-12-31	EUR	346.797	79.107

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel